





Compte rendu du Conseil d'établissement 2020-2021

Date: Lundi 31 mai 2021

Heure: 15 h 30

Lieu : Conférence téléphonique Teams

1. Ouverture de la séance. Présences, vérification du quorum.

Présences:

| Membres | Présent | Absent |
|----------------------------------------------------------------|---------|--------|
| Josée Leclair, membre entreprise | X | |
| Steeve Breton, membre entreprise | X | |
| Francis Perron, membre socioéconomique et communautaire | X | |
| Anny Bélanger, professionnelle | X | |
| Nicolas Benvenuto, professionnel, substitut 1 | | |
| Cathy Noël, enseignante | X | |
| Christine Dupuis, enseignante | | Χ |
| Isabelle Thériault, enseignante, substitut 1 | | |
| Valérie Delisle, enseignante, substitut 2 | | |
| Annie Lapointe, soutien administratif | Х | |
| Brigitte Narcisse, soutien administratif, substitut 1 | | |
| Brice Obianga, membre du Comité consultatif des adultes | | Х |
| À venir, membre du Comité consultatif des adultes, substitut 1 | | Х |
| Patrick Guillemette, directeur | Х | |

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution CE-2021-05-31.01

Il est proposé par Anny Bélanger et appuyé par Annie Lapointe d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 12 avril 2021

Résolution CE-2021-05-31.02

Il est proposé par Annie Lapointe et appuyé par Anny Bélanger d'adopter le procès-verbal avec les deux modifications suivantes.

Adopté à l'unanimité.

À la page 3, point 6, il est écrit : « Le port du masque chirurgical fournis par l'école et les masques chirurgicaux emportés par les élèves ne sont plus acceptés. » Il faut écrire à la place : Le port du masque de procédure est obligatoire et doit être absolument remis par le Centre. Le masque de procédure provenant de l'extérieur du Centre est refusé.

À la page 4, point 8, il est écrit : « Peintre les murs dans des couleurs plus neutres en incluant les couleurs du logo de Saint-Michel. » Il faut remplacer le texte par : Peindre les murs dans des couleurs plus neutres en incluant les couleurs du logo de Saint-Michel.

a) Affaires découlant des procès-verbaux

À la page 2, point 3 a). La direction demande si tous les membres du CÉ ont reçu le sondage concernant le visionnement des capsules de la formation obligatoire pour les membres des CÉ. Les membres du CÉ ont reçu le sondage.

À la page 3, point 5. La direction affirme qu'elle a fait part à plusieurs instances de la crainte de la possibilité d'un déficit de 2 millions à venir dans 2 ans. Ces instances sont : la Fédération des Centres de Services Scolaires du Québec (FCSSQ), la Table des responsables de l'éducation des adultes du Québec (TRÉAQ) et les représentants du Ministère de l'Éducation. La direction fera également en sorte que ce point demeure mis à l'ordre du jour des rencontres de la prochaine année.

À la page 4, point 8. La direction informe que Madame Martine Charest remplacera Madame Claudia Laplante-Chapdeleine au poste d'animatrice à la vie étudiante du Centre pour la durée de son congé de maternité. Elle chapeautera entre autres les rencontres du Comité consultatif des adultes.

4. Période de questions du public

Aucun public.

État de la situation - COVID

Depuis le début de l'année 2020-2021, il y a eu 45 situations différentes de cas de COVID. Cela a occasionné beaucoup de travail supplémentaire : Enquêtes en collaboration avec la Santé publique, échange et cueillette d'informations. Il y a eu 2 mini-éclosions, une avant les fêtes et une après la Semaine de relâche. Ces cas étaient plus reliés à des contaminations externes qu'à une transmission dans le milieu.

Un sondage a été effectué auprès des élèves afin de savoir quels étaient le taux de vaccination et de leur offrir la possibilité de se faire vacciner sur le temps de classe. Le CSSRS organisera une activité de vaccination dans les prochains jours. Environ 20 élèves aimeraient bénéficier de ce service.

Le passage de la zone orange n'amènera aucune différence d'application de mesures sanitaires par rapport à la zone rouge pour les centres d'éducation des adultes. Un plan pour la rentrée scolaire d'août 2021 sera présenté prochainement selon le sous-ministre de l'éducation. Le passage en zone jaune est prévu pour le 14 juin 2021 et amènera un allègement des mesures sanitaires (possible retrait du masque au primaire et au secondaire).

6. Règles budgétaires 2021-2022 (pour information)

La direction fait part que deux mesures gouvernementales seront augmentées en 2021-2022.

- Mesure 15166 : Accroche-toi en formation générale des adultes ». Le montant sera bonifié de 100 000
 \$.
- Mesure 15168 : mesure pour le raccrochage des 16-19 ans. Cette mesure sera de 250 000 \$. Ce montant permettra le maintien et la bonification de mesures actuelles : *Comme une école* : ouverture de groupes réduits, offrir des mesures de soutien, etc.

7. Bilan budgétaire 2020-2021 (pour information)

- Le bilan budgétaire annonce un surplus de 750 000 \$ à 850 000 \$. Ce montant inclut le remboursement du déficit de l'année 2019-2020. Comme à chaque année, ce montant devra être remis au CSSRS.
- Le montant de la mesure 15164 : Accueil et francisation en formation générale des adultes, est en attente de confirmation.
- Le montant de l'enveloppe ouverte (formation à distance, examens seulement) sera confirmé en fin d'année.
- Étant donné le caractère exceptionnel de l'année 2020-2021, des discussions sont amorcées avec le CSSRS à savoir si en 2022-2023 le déficit prévu (à cause de la diminution des ETP en 2020-2021) pourrait être épongé.

8. Frais de services complémentaires (pour adoption)

Résolution CE-2021-05-31.03

Il est proposé par Anny Bélanger et appuyé par Francis Perron d'adopter les frais de services complémentaires tels que présentés.

Adopté à l'unanimité.

Actuellement, les élèves du centre doivent payer des frais de 15 \$ pour l'ouverture de leur dossier. Ce montant sert à payer une partie du salaire des TES, TS et autres services complémentaires. Les élèves paient également 60 \$ d'inscription. Pour l'année 2021-2022, le paiement sera d'un seul versement de 75 \$. Il n'y aura pas de frais d'ouverture de dossier. Le montant des frais de services complémentaires sera d'un montant décroissant au fur et à mesure que l'année scolaire avancera. La direction précise que le montant de 75 \$ va certainement diminuer dans les prochaines années car des mesures (comme la mesure *Accroche-toi en FGA*) seront présentes pour assurer le frais des services complémentaires. En 2021-2022, les élèves qui viendront seulement faire les examens n'auront aucun frais. La gratuité s'appliquera également pour les TDG, les TENS et les autres outils de reconnaissance.

9. Bilan du plan de travail (pour information)

Les grandes lignes du plan de travail sont présentées par la direction.

- Loi 40 : Cela apporte un changement des façons de faire : nomination d'une personne à la viceprésidence au CÉ, adoption d'un plan de lutte à l'intimidation et à la violence.
- Réaménagement de l'accueil : pour assurer une confidentialité aux élèves qui se présentent.
- Réorganisation du bureau de la comptabilité : augmenter l'efficacité.
- Dégât d'eau survenu le 21 mai 2021 : Une conduite d'eau a cédé au 3^e étage du centre vers 5 h AM. Cette rupture a occasionné la présence de 1 pouce d'eau sur tout l'étage et sur des étages inférieurs. Les locaux sont ouverts et des travaux sont en cours (assèchement, ouverture des bas de murs).
- Réorganisation de l'École-Entreprise : augmenter la rentabilité, offrir plus de formation de métiers semispécialisés, création du programme « Explore ».
- Mise à jour de l'organigramme du centre.
- Changement de plateforme utilisée pour l'enseignement à distance depuis la mi-janvier : *Moodle* : Cela va bien même si quelques ajustements sont à faire dont l'affichage de la date de fin.
- *Mozaik* portail : les bases de données actuelles migreront vers *Mozaik* entre le 8 et le 12 juillet 2021. L'objectif de ce changement est de s'arrimer avec le portail qui est utilisé au secteur jeunes.
- Soutien au Centre 24-juin : certaines techniciennes en organisation scolaire sont allées aider des collègues de 24-juin depuis la mi-mars.
- Parcours de l'élève : le travail a été débuté en 2019-2020 a permis de cartographier le parcours de l'élève. Il se poursuivra en 2021-2022.

10. Informations de la direction

a) Statistiques:

Fréquentation: En 2020-2021, il y a environ 600 élèves en moins, ce qui équivaut à 280 ETP en moins. L'enveloppe fermée sera donc d'un montant nettement inférieur en 2022-2023. Le Centre Saint-Michel est beaucoup touché car il offre des services à des élèves en Centre de détention et en francisation et que ce sont des clientèles qui ont réduit leur fréquentation au Centre (plus aucun service n'est offert au Centre de détention). L'effet de cette diminution se fera sentir en 2022-2023 et aura pour impact de retarder le moment d'ouverture des groupes et de diminuer le nombre de groupes et par le fait même le nombre de tâches de professeurs.

b) Gala des attestations

Cette année encore, le Gala des attestations est annulé. Cependant, l'activité prise de photo avec toge et mortier aura lieu pour les élèves finissants. Les photos seront affichées sous forme de mosaïque. Pour les prochaines éditions du gala, la formule devra être actualisée, à suivre.

c) Projet éducatif

La direction fait un résumé du plan d'action :

- Il sera rédigé par le biais des bilans de toutes les équipes.
- Il comportera un volet sur la comparaison des évaluations entre le secteur jeune et l'éducation des adultes. Un écart a été observé dans le classement des élèves dans chacun de ces milieux. Cela implique que les façons de faire seront amenées à être actualisées.
- Il comportera un volet sur l'évaluation à distance pour débattre sur ce qui est prescrit et ce qui ne l'est pas.

d) Journée pédagogique de mai

Il y a 6 journées pédagogiques par année. Dans le cade des moyens de pressions, les enseignants ne participaient pas aux journées pédagogiques. L'AGA a été maintenues et il y a eu 58 participants. Par les années précédentes, des ateliers étaient offerts. Cette année, il n'y en a pas eu à cause des moyens de pression. Les formations seront de retour quand les négociations seront terminées.

11. Informations du Comité consultatif des adultes

Aucune information du Comité consultatif des adultes.

À la rentrée, il n'y a pas de représentant.

12. Informations de la présidente

a) Rapport annuel des activités du CÉ (pour adoption)

Résolution CE-2021-05-31.04

Il est proposé par Steeve Breton et appuyé par Anny Bélanger d'adopter le rapport annuel des activités du CÉ avec quelques modifications.

Adopté à l'unanimité.

Changements à apporter :

- À la page 1, il faut ajouter le nom de Vicki Audette qui était présente le 12 avril.
- Aussi à la page 1, enlever la demande de sollicitation IS car c'était pendant l'année 2019-2020.
- b) Représentation : membres de la communauté (pour information)

Un nouveau membre socio-économique sera présente à partir du mois de septembre 2021 au CÉ. Il s'agit de Nathalie Durocher du CEP.

c) Dates des rencontres 2021-2022 (pour décision)

Résolution CE-2021-05-31.05

Il est proposé par Anny Bélanger et appuyé par Annie Lapointe d'adopter les dates de rencontres du CÉ pour 2021-2022 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

Calendrier proposé pour les rencontres 2021-2022 :

- Lundi 27 septembre 2021
- Lundi 22 novembre 2021
- Lundi 7 février 2022
- Lundi 11 avril 2022
- Lundi 30 mai 2022

La formule (en ligne, en présence, en hybride) et l'heure des rencontres seront déterminées ultérieurement.

13. Informations de la Fondation du Centre Saint-Michel

Pas d'information pour le moment.

14. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle.

15. Levée de l'assemblée

Résolution CE-2021-05-31.06

Il est proposé par Anny Bélanger et appuyé par Cathy Noël de lever l'assemblée.

Conseil d'établissement du 31 mai 2021

Adopté à l'unanimité.

L'assemblée se termine à 16 h 50 heures.